



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **2 juillet 2024 à 19h00**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question mais, qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 14 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable. Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 JUILLET 2024 À 19H00**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2024
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 Aucun
- 5. RÈGLEMENTS**
 - 5.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1111-04-2024 modifiant le Règlement 1111-2022, tel qu'amendé, sur les nuisances
 - 5.2 Adoption du Règlement 983-01-2024 modifiant le Règlement 983-2011, concernant la vidange des fosses septiques
 - 5.3 Adoption du Règlement 1024-04-2024 modifiant le Règlement 1024-2015, tel qu'amendé, sur les animaux
 - 5.4 Adoption du Règlement 1031-27-2024 modifiant le Règlement 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement
 - 5.5 Adoption du Règlement 1057-05-2024 modifiant le Règlement 1057-2017, tel qu'amendé, relatif aux branchements et aux rejets dans les réseaux d'égout sanitaire et d'égout pluvial de la Ville de Bromont
 - 5.6 Adoption du Règlement 1104-04-2024 modifiant le Règlement 1104-2021, tel qu'amendé, sur la collecte et la gestion des matières résiduelles
 - 5.7 Adoption du Règlement 1136-02-2024 modifiant le Règlement 1136-2023, tel qu'amendé, décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2024)
 - 5.8 Adoption du Règlement de concordance 1036-01-2024, modifiant le plan d'urbanisme 1036-2017, afin de délimiter tout territoire incompatible avec l'activité minière conformément au schéma d'aménagement
 - 5.9 Adoption du Règlement de concordance 1037-35-2024, modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin de se conformer au Règlement 10-0618 modifiant le schéma d'aménagement
 - 5.10 Adoption du Règlement 1041-08-2024, modifiant le Règlement 1041-2017 relatif aux permis et certificats, tel qu'amendé, afin d'ajouter et modifier les documents à soumettre lors des demandes de permis de construction
- 6. AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 6.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 30 juin 2024



6.2 TRAVAUX PUBLICS

6.2.1 Aucun

6.3 SERVICES TECHNIQUES

6.3.1 Renonciation partielle de la servitude d'égout sanitaire et d'aqueduc et du droit de propriété superficielle publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Brome sous le numéro 10 863 612, le 10 novembre 2003, affectant seulement le lot 6 512 511, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Champlain

6.3.2 Présentation du rapport de fin de travaux pour le projet de la piste cyclable et piétonne bidirectionnelle entre le boulevard de Bromont et la rue John-Savage au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

6.4.1 Approbation de la programmation amendée 2024 des événements du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire (SLSCVC) sur le territoire de la Ville de Bromont

6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.5.1 Aucun

6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

6.6.1 Octroi de contrat pour la fourniture et la livraison d'un tracteur neuf quatre (4) roues motrices à Les Équipements Adrien Phaneuf inc. pour un montant de 280 000 \$ (047-TP-P-24)

6.6.2 Octroi de contrat pour la vidange et la disposition des boues de l'étang aéré 1 de la station d'épuration de la Ville de Bromont pour l'année 2024 à GFL Environmental Services inc. pour un montant de 238 070 \$, plus les taxes applicables (094-ST-P-24)

6.6.3 Annulation du processus d'appel d'offres pour la fourniture et la livraison d'un véhicule banalisé (091-POL-I-24-B)

6.6.4 Octroi de contrat en gré à gré pour la tonte de pelouse dans les parcs, îlots de verdure, espaces verts et autour des édifices publics pour la fin de l'année 2024 à Paysagement Bessette inc. pour un montant de 108 750 \$, plus les taxes applicables (102-TP-G-24)

6.6.5 Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles (BAC-2025)

6.6.6 Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la location d'imprimantes multifonctions (2024-2025)

6.6.7 Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'achat de défibrillateurs externes automatisés - Grand public (2024-2029)

6.6.8 Autorisation de signature du bail entre la Ville de Bromont et la paroisse Saint-François-Xavier de Bromont pour la location d'un espace de stationnement à des fins municipales sur la rue Shefford (2024-2025)



6.6.9 Conclusion d'une entente d'empiétements - Sentier C-1

6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.7.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de juin 2024

6.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 11 juin 2024

6.7.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

- 2024-30093 : Installation de 2 enseignes rattachées avec logo au 500, rue de la Place Champêtre
- 2024-30094 : Installation de 2 enseignes au 115-3, boulevard de Bromont
- 2024-30098 : Rénovation extérieure d'un bâtiment commercial au 109, boulevard de Bromont
- 2024-30100 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 62, rue Lawrence
- 2024-30103 : Installation d'une enseigne au 793-101, rue Shefford
- 2024-30104 : Remplacement d'une enseigne au 25, rue du Pacifique Est
- 2024-30105 : Installation d'une enseigne temporaire sur le lot 6 437 333, chemin des Diligences
- 2024-30107 : Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 121, rue de L'Islet
- 2024-30100 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 434, chemin de Magog
- 2024-30113 : Subdivision du lot 6 424 241, rue du Faubourg

6.7.4 2024-30052 : Révision - Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'usage « Soins de santé » au 8-101, boulevard de Bromont – Visique

6.7.5 2024-30099 : Approbation de plans – Demande visant l'installation d'une enseigne attachée au 109, boulevard de Bromont - Royal Lepage-Notaire-Multi-Prêts

6.7.6 2024-30112 : Approbation de plans – Demande visant des travaux d'aménagement paysager (projet de mosaïque collective) au 705, rue Shefford - Place publique

6.7.7 2024-30086 : Suivi - Demande de dérogation mineure, afin d'autoriser un remblai de hauteur maximale de 2 m, pour des fins d'aménagement paysager, au lieu de 0,60 m maximum, comme indiqué à l'article 176.1 du règlement de zonage 1037-2017 au 97, rue des Cèpes, lot 3 753 374, zone P3P-05, district Shefford

6.7.8 2024-30090 : Suivi - Approbation de plans – Demande visant une opération de remblai de plus de 30 cm visibles d'une voie publique au 97, rue des Cèpes

6.7.9 2024-30091 : Approbation de plans – Demande visant l'installation d'une enseigne sur poteaux au 617, rue Shefford - Ma vie ma maison

6.7.10 2024-30092 : Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'usage « habitation bifamiliale » au 647, rue Shefford

6.7.11 2024-30096 : Demande d'usage conditionnel afin de permettre l'usage « Bureau » au 1357-107, rue Shefford

6.7.12 2024-30095 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence multifamiliale de 16 logements au 189, rue du Galet



- 6.7.13 2024-30101 : Approbation de plans – Demande visant la rénovation d'un bâtiment patrimonial (subvention patrimoniale) au 725, rue Shefford
- 6.7.14 2024-30110 : Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment accessoire ayant une hauteur de 9,5 m au lieu de 8 m au maximum comme stipulé à l'article 106.7 du règlement de zonage 1037-2017 au 30, rue Enright, lots 5 088 501 et 5 088 502, zone P3M-04, district Lac Bromont
- 6.7.15 2024-30108 : Avis préliminaire visant l'implantation d'une résidence unifamiliale isolée incluant l'allée d'accès, lots 5 344 416 et 5 344 417, chemin de Missisquoi
- 6.7.16 2024-30109 : Demande de dérogation mineure, afin d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec un logement d'appoint ayant une surface de plancher de 116 m² au lieu de 90 m² maximum comme stipulé à l'article 45.3 du règlement de zonage 1037-2017 au 181, rue Chapleau, lot 2 930 396, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 6.7.17 2024-30114 : Demande de dérogation mineure, afin d'autoriser un remblai de hauteur maximale de 2 m, pour des fins d'aménagement paysager, au lieu de 0,60 m maximum, comme indiqué à l'article 176.1 du règlement de zonage 1037-2017 au 120, rue des Coprins, lot 4 211 667, zone P3P-05, district Shefford

6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 6.8.1 Autorisation et soutien logistique à l'événement Bromont en Art les 23, 24 et 25 août 2024

6.9 DIRECTION GÉNÉRALE

- 6.9.1 Vente du lot 6 635 868, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Unifix à 9011-6229 Québec inc. (Duo Display)

6.10 RESSOURCES HUMAINES

- 6.10.1 Dépôt de la liste d'embauche
- 6.10.2 Nomination au poste à durée déterminée d'adjointe/adjoint aux affaires publiques et numériques de la mairie, Direction générale
- 6.10.3 Implantation de la nouvelle structure administrative de la Ville de Bromont et nomination pour combler quatre (4) postes de directrices/directeurs

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt du rapport 2023 concernant l'application du Règlement 1069-2019 sur la gestion contractuelle de la Ville de Bromont

8. AFFAIRES NOUVELLES

- 8.1 Aucun

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE